

ftth fr et Swisscom conviennent d'une nouvelle collaboration pour étendre le réseau de fibre optique dans le canton de Fribourg.

Par la signature d'un contrat de coopération le 31 octobre 2019, ftth fr et Swisscom conviennent d'une nouvelle collaboration pour l'extension ponctuelle du réseau de fibre optique « Fibre to the Home » (FTTH) dans le canton de Fribourg. Durant les négociations, les partenaires ont pu s'appuyer sur les enseignements récoltés lors de la précédente collaboration entre 2012 et 2017. Les deux entreprises veulent en premier lieu bénéficier de synergies au niveau des infrastructures afin d'éviter les réseaux parallèles dans le canton de Fribourg. La collaboration profitera à la population qui disposera ainsi d'un plus grand choix de fournisseurs de services.

Le nouveau contrat définit les conditions-cadres générales que les deux parties peuvent appliquer à différents projets d'extension, en fonction des besoins et des cas. Par ailleurs, le contrat régit aussi les conditions d'accès pour Swisscom aux réseaux de fibre optique FTTH existants de ftth fr. Chaque projet potentiel est évalué individuellement et entériné par contrat en cas d'accord. Il est ainsi possible d'étudier précisément la situation spécifique de chaque zone d'extension donnée. ftth fr et Swisscom ont déjà convenu de premiers accords en ce sens pour les villages de Broc (extension en commun) et de Cottens (accès au réseau existant de ftth fr par Swisscom). D'autres localités font actuellement l'objet d'examens en commun.

Tout le réseau de fibre optique FTTH du canton de Fribourg est soumis au principe « Open Access », ce qui signifie qu'il est mis à disposition de tous les fournisseurs de services intéressés de manière ouverte et non discriminatoire.

Granges-Paccot/Berne, le 4 novembre 2019

Contact médias

Frédéric Mauron, directeur ftth fr SA
Téléphone: 026 352 65 82
E-mail: frederic.mauron@ftth-fr.ch

Service médias de Swisscom
Téléphone: +41 58 221 98 04
E-mail: media@swisscom.com